

Soutien au secteur nucléaire



Maintenir les compétences indispensables à la filière nucléaire dans les métiers en forte tension

Soutenir la compétitivité des entreprises par leur modernisation

Créer des emplois et de la valeur dans les entreprises de la filière

Favoriser l'innovation, notamment en matière de gestion des déchets, dans une perspective de maintien d'activité dans les territoires

Accélérer les opérations de démantèlement des installations mises à l'arrêt définitif

Description de la mesure

Les efforts de reconstitution et de développement des compétences des entreprises de la filière doivent être poursuivis afin de conserver la qualité des gestes techniques nécessaires à la sûreté des installations nucléaires. Pour cela, l'Etat soutiendra les initiatives de formation et d'excellence de la filière dans les métiers critiques, comme la soudure, et accompagnera les entreprises de la filière dans leurs projets de modernisation, de R&D et de croissance.

L'accent sera également mis sur le développement des réacteurs modulaires de petite taille (SMR), en soutenant les initiatives françaises dans le domaine.

Enfin, plus de moyens seront consacrés au développement de solutions innovantes pour la gestion des déchets radioactifs.



Pilote : État



Partenaires : branches professionnelles, EDF



Financement national 2020-2022 : 470 M € incluant un soutien du Programme d'Investissement dans les Compétences et un co-investissement d'EDF



Calendrier : 2020-2022



Démarches

En attente des instructions nationales.

INFORMATIONS

- Cellule d'information aux entreprises : hdf.continuite-eco@direccte.gouv.fr ou 03 59 75 01 00
- Place des entreprises : <https://place-des-entreprises.beta.gouv.fr>